

Quittance : collecte pour les syndicats de Serbie et de Bulgarie

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **5 (1913)**

Heft 9

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

12 Tage: Fr. 30.—; 11 Tage: Fr. 20.65; 12 Tage: Fr. 25.30; 11½ Tage: Fr. 13.70.

Diese Summen sind das, was dem Arbeiter jeweilen ausbezahlt wurde nach Abzug des Fädlerlohnes, für Nachstücken und sonstigen Abzügen.

Im letzten Zahltag gar hat der Mann in 12 Tagen nach Abzug des Fädlerlohnes Fr. 33.55 verdient, dabei aber erhielt er Abzüge für Nachstücken und Retourware von Fr. 75.22, so dass er noch Fr. 41.67 hätte mitbringen sollen.

Bei solchen Löhnen lässt sich's schon gut leben und fett werden — bei den Aktionären der Stickeriefabriken natürlich.

Les fillettes dans les verreries en France.

Le camarade Monnier, secrétaire général de la Fédération du verre, nous trace une relation vraiment navrante de ce qu'il a vu dans une verrerie du Sud-Est où sont employées des fillettes. On sait que les maîtres de verreries ont beaucoup de difficultés à recruter des jeunes apprentis, et que le métier de verrier, dangereux et épuisant, est déserté par les ouvriers. C'est surtout là que la machine, une fois mise au point et adaptée aux besoins de la fabrication, rendra des services en affranchissant l'ouvrier d'une tâche exténuante.

Mais l'utilisation de la machine se fait lentement. Certains patrons, pour suppléer à l'absence de main-d'œuvre, ont fait appel à des jeunes filles.

Dernièrement, écrit Monnier, je lus dans un journal de Lyon l'annonce suivante:

«Il est demandé des jeunes filles pour travail facile en verrerie; on gagne de suite». Quelques jours après j'eus la douleur navrante de constater que dans plusieurs verreries, la majorité des aides verriers étaient des fillettes.

Les patrons vont-ils, cette fois, invoquer que c'est pour l'apprentissage qu'ils occupent des fillettes en verrerie?

Oui, j'ai vu des fillettes de 11 à 18 ans travailler aux fours, et si ce travail est pénible pour les garçons, il est meurtrier pour des fillettes. J'ai vu ces petites tenant les moules, accroupies dans les trous, ayant de la boue jusqu'aux chevilles, respirant constamment la vapeur des socs mouillés et empuantis qui servent à refroidir les moules.

Je les ai vues courir aux fours, à l'arche pour y porter refroidir les flacons. Je les ai vues détacher des flacons, et j'ai vu, oh! pitié, des jeunes filles sur les places de duchesses réchauffant les paraisons près des cornues.

Quel âge avaient-elles? On ne saurait le dire! Et toutes ces fillettes, mères de demain, si toutefois la mort ne les a pas touchées avant, sont au travail éreintant des fours, respirant à peine, accomplissant les travaux qui tuent les hommes les plus robustes.

Ces pauvres fillettes travaillent tout habillées, la pudeur leur dictant d'être décentement vêtues; mais, entendez bien, moralistes bourgeois, travaillent, coudoient des jeunes gens qui sont, et cela se comprend vu la chaleur des fours, à demi-nus.

Des fillettes de verriers, il n'en est pas autour des fours; celui qui connaît toutes les conséquences du métier ne voudrait pas que ses filles soient à la verrerie; il faudrait vraiment, en effet, que ceux-ci n'aiment pas leurs enfants, et on sait que la classe ouvrière les aime trop pour les voir souffrir.

Mais les parents de ces fillettes ne les aiment pas moins, et c'est parce que trompés par l'annonce du travail facile, où l'on gagne de suite, qu'ils les ont confiées aux fours des verriers.

Et Monnier termine son récit en adjurant les Syndicats de faire cesser pareil abus.

Littérature.

Nous recommandons tout spécialement aux Fédérations syndicales et aux syndicats de s'abonner aux **Annales de la Régie directe**, revue internationale. Dans les *Annales de la Régie directe*, éditées à Genève par le professeur Edgard Milhaud, nous trouvons signalés au jour le jour, pour la Suisse comme pour les autres pays, les faits les plus intéressants concernant le municipalisme.

Parmi les revues qui, aux chercheurs et aux curieux des questions économiques, présentent des documents sérieux, rigoureusement scientifiques et inédits, la revue des *Annales de la Régie directe* est une des meilleures.

...Dans tous les numéros, des études, des chroniques sur le mouvement social, sur les essais de régies directes dans toutes les nations, apportent aux lecteurs des *Annales de la Régie directe* les plus précieux renseignements. Cette revue est destinée à avoir le plus grand succès: nous la recommandons une fois de plus à nos amis et camarades.

Prix de l'abonnement 10 fr. pour une année. Adresser les commandes à l'Administration des *Annales de la Régie directe*, 6, rue Pecolat, à Genève.

* * *

En plein vol. Vision socialiste. Par *Albert Quantin*. 1 vol. in-18, chez Lemerre. Les militants du Socialisme n'ont pas besoin de réconfort. Mais quelques-uns hésitent devant une vision incertaine de l'avenir. Qu'ils lisent ce livre, les uns et les autres. Dans ce joli voyage, les premiers trouveront de la joie, les autres des raisons de fixer leurs espérances. Un rêve, une Utopie! Non pas. Un tableau appuyé de preuves si certaines, qu'il apparaît comme la réalité. De la Justice, de l'Amour, du Bonheur, de la Beauté; ce qui nous attend demain, si nous le voulons.

Union suisse des fédérations syndicales.

Quittance.

Collecte pour les syndicats de Serbie et de Bulgarie.

Société suisse du personnel des locomotives,	
sections: Bellinzona fr. 67.—, Brigue 13.—,	
Fribourg 25.—, Rhin 26.50, Romanshorn	
30.—, Zurich 100.—	Fr. 261.50
Quittance du 30 juin 1913	» 2662.—
	Total Fr. 2923.50

Collecte pour les ouvriers teinturiers.

Fédération des ouvriers coiffeurs	Fr. 20.—
» » tailleurs et tailleuses	» 150.—
» » ouv. de l'industrie horlogère	» 300.—
» » » auxil. des arts graph.	» 100.—
» » » sur métaux	» 500.—
» » » sur bois	» 500.—
Société suisse du personnel des locomotives	» 100.—
Fédération des ouvriers du bâtiment	» 100.—
Union suisse des lithographes	» 150.—
Schweiz. Typographenbund	» 300.—
Société des ouv. de la voirie, Zurich	» 10.—
	Total Fr. 2230.—

Berne, le 30 septembre 1913.

J. Degen, caissier.